



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Administration Sous-direction du développement Professionnel et des Relations Sociales Bureau de la Formation Continue Adresse : 78, rue de Varenne 75349 Paris 07 SP Suivi par : Gaëlle Josse-Alaterre Tél : 01.49.55.49.02 Fax : 01.49.55.59.31 Réf. Interne : N2004GJA007 - cycle prépa	NOTE DE SERVICE DGA/SDDPRS/N2004-1108 Date : 23 MARS 2004
--	---

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : 05 mai 2004

 Nombre d'annexes : 1

Objet : Examen de présélection pour l'entrée aux cycles préparatoires des écoles nationales d'ingénieurs : ENITA de Bordeaux, ENGEES de Strasbourg, ENGREF - FIF de Nancy (concours interne)

Résumé : La présente note de service vise à **informer** les agents du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales et de l'Office national des forêts de la mise en œuvre **d'examens de présélection** aux cycles préparatoires aux concours internes d'ingénieurs de travaux.

- pour l'accès aux **ENITA** les épreuves seront organisées les **14, 15 et 16 juin 2004** à l'ENITA de Bordeaux
- pour l'accès à l'**ENGEES** de **Strasbourg** et à l'**ENGREF** de **Nancy** (Formation d'Ingénieurs Forestiers) les épreuves seront organisées les **9 et 10 juin 2004** au CFPPA de MONTARGIS-LE-CHESNOY.

Le Sous-Directeur du Développement Professionnel
et des Relations Sociales

Philippe de CHAZEUX

MOTS-CLES : FORMATION, CONCOURS INTERNES IT

Destinataires	
Pour exécution : Administration Centrale Services déconcentrés Etablissement d'enseignement agricole Etablissements publics DIREN	Pour information : Organisations syndicales

Conformément aux dispositions statutaires des corps des ingénieurs des travaux ruraux, des ingénieurs des travaux des eaux et forêts, et du corps des ingénieurs des travaux agricoles, **deux cycles préparatoires** sont organisés à partir d'octobre 2004 en faveur des agents du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales et de l'Office national des forêts désireux de se présenter aux **concours internes d'accès aux grades d'ingénieur des travaux**.

Conditions d'accès à ces cycles préparatoires aux concours internes:

L'agent doit **justifier** au 1er janvier de l'année civile de l'examen d'admission au cycle préparatoire de :

- **deux années** de services effectifs après titularisation pour les techniciens des services du Ministère de l'agriculture,
- **trois années** au moins de services effectifs après titularisation pour les autres fonctionnaires de ce Ministère,
- **de deux années** de services effectifs après titularisation pour les techniciens forestiers de l'Office national des forêts,
- **de trois années** de services effectifs après titularisation pour les autres fonctionnaires de cet Office
- **de quatre années** de services effectifs pour les agents non titulaires du Ministère chargé de l'agriculture.

Le nombre de places offertes au titre de chacun des cycles 2004 – 2005 est le double du nombre de places offertes aux concours internes correspondants ouverts en juin 2005.

Les agents admis à suivre un cycle préparatoire **bénéficient d'une dispense de service tout en restant en position d'activité** jusqu'à la fin des épreuves du concours interne (juin ou juillet 2005). Ils bénéficient en outre du congé annuel habituel défini par leur service.

Les candidats peuvent, **en cas d'échec à l'examen de présélection**, s'y représenter à **deux reprises**, sous réserve de remplir les conditions requises. Ils ne peuvent bénéficier une deuxième fois de la disponibilité de neuf mois mais seront éventuellement autorisés à participer aux **regroupements** de Bordeaux pour l'ENITA, ou à Montargis pour l'ENGEES ou la FIF l'année qui suit celle où ils auront effectué le cycle préparatoire.

Il est précisé qu'il n'est **pas nécessaire** d'avoir suivi un cycle préparatoire pour se présenter aux épreuves des concours internes d'ingénieurs.

La présente note de service précise les **modalités pratiques** des examens de présélection et d'orientation aux cycles préparatoires.

I. MODALITES D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE PRESELECTION ET D'ORIENTATION AUX CYCLES PREPARATOIRES

Dès réception de la présente note de service, les intéressés peuvent **faire acte candidature** en utilisant la **demande figurant en annexe**.

Cette demande doit être **accompagnée par** :

- un état de services civils et militaires de l'intéressé
- un avis motivé du chef de service sur la possibilité de suivre cette préparation compte tenu de la nécessité d'assurer la continuité du service.
 - soit avis favorable : sans aucun commentaire,
 - soit avis défavorable : motivé et justifié de façon précise.

Cette demande, signée et visée, devra être adressée par la voie hiérarchique à :

**DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
SOUS-DIRECTION DU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
ET DES RELATIONS SOCIALES
- Bureau de la Formation Continue -
A l'attention de Madame Gaëlle JOSSE-ALATERRE
78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP**

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE SEJOUR DES SEMAINES DE REGROUPEMENT

Pour chaque cycle, les frais de déplacement et de séjour afférents aux divers regroupements seront à la charge des stagiaires.

II. MODALITES DES EXAMENS DE PRESELECTION ET D'ORIENTATION AUX CYCLES PREPARATOIRES

Les candidats retenus recevront une convocation pour participer aux épreuves qui se dérouleront :

- **à l'ENITA de BORDEAUX** (1, Cours du Général de Gaulle - 33170 GRADIGNAN - Tél : 05.57.35.07.25) pour les épreuves concernant **la préparation au concours interne d'entrée aux ENITA les 14, 15 et 16 juin 2004**.
- **au CFPPA de MONTARGIS-LE-CHESNOY** (45200 MONTARGIS - Tél : 02.38.85.06.62) pour les épreuves concernant **la préparation aux concours internes de l'ENGEES ou de la FIF de Nancy les 9 et 10 juin 2004**.

La durée des épreuves pour l'accession aux cycles préparatoires est fixée à 4 heures, pour l'épreuve de français et à vingt minutes environ, pour chaque interrogation orale.
Chaque épreuve est notée de 0 à 20.

1. ENITA DE BORDEAUX - (12 postes) code épica 68199

A. NATURE DES EPREUVES D'ACCES AU CYCLE 2004 -2005

L'examen de présélection et d'orientation comporte :

- une épreuve écrite de français (résumé de texte avec commentaire critique de ce texte (*coefficient 2*))
- des épreuves orales destinées moins à juger les connaissances des candidats qu'à apprécier leur aptitude à suivre avec profit le cycle préparatoire et à en assimiler les programmes dans les matières suivantes :
 - mathématiques (aptitude au raisonnement) (*coefficient 1,5*)
 - physique-chimie (*coefficient 1,5*)
 - biologie animale (*coefficient 1,5*)
 - biologie végétale (*coefficient 1,5*)
 - entretien professionnel avec le jury sur des sujets en rapport avec les activités professionnelles du candidat (*coefficient 4*)

Ces épreuves permettent d'évaluer le niveau des connaissances acquises au cours du second cycle de l'enseignement secondaire.

La liste des candidats admis à suivre le cycle préparatoire est arrêtée par le Ministre.

B. NATURE DES EPREUVES DU CONCOURS INTERNE (juin 2005)

Les épreuves écrites :

- français, mathématiques, physique, chimie et biologie portent sur le programme des classes préparatoires à l'enseignement supérieur réservées aux titulaires d'un BTS, BTSA et DUT.

Les épreuves orales :

- entretien avec un jury sur un sujet technique et économique en rapport notamment avec les activités antérieures du candidat,
- langue vivante obligatoire

L'épreuve facultative :

- langue vivante (différente de celle choisie pour les épreuves orales)

(cf. arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt en date du 01 juin 1990 - journal officiel du 25 juin 1990 page 7559).

En cas de succès au concours, les candidats seront nommés élèves-ingénieurs des travaux agricoles à compter du début de l'année scolaire suivant le concours.

C. ORGANISATION MATERIELLE DU CYCLE 2004- 2005

Ce cycle préparatoire comportera des regroupements encadrés par des enseignants de l'ENITA de Bordeaux. Ils seront mis en oeuvre au rythme d'une semaine complète par mois environ. S'ils le souhaitent, les agents admis au cycle préparatoire pourront obtenir, moyennant une participation financière modique, une chambre dans les locaux de la cité universitaire située à proximité de l'ENITA.

Les candidats admis à l'examen de présélection recevront en temps utile, des compléments d'information sur le déroulement du cycle préparatoire et en particulier les dates des premiers regroupements.

2. ENGEES DE STRASBOURG - (8 postes) code épica : 68200

A. NATURE DES EPREUVES D'ACCES AU CYCLE 2004 - 2005

L'examen de présélection et d'orientation comporte :

une épreuve écrite de français : résumé de texte suivi d'une dissertation portant sur une idée ou une partie du texte (coefficient 2)

des épreuves orales destinées moins à juger les connaissances des candidats qu'à apprécier leur aptitude à suivre avec profit le cycle préparatoire et à en assimiler les programmes dans les matières suivantes :

- mathématiques (coefficient 4)
- physique (coefficient 2)
- entretien avec le jury (coefficient 4)

Les épreuves n°2 et 3 sont du niveau des programmes de la classe terminale scientifique.

La liste des candidats admis à suivre ce cycle est arrêtée par le Ministre.

B. NATURE DES EPREUVES DU CONCOURS INTERNE (juin 2005)

Les épreuves écrites :

- en français, mathématiques, physique et mécanique (programme des classes préparatoires à l'enseignement supérieur réservées aux titulaires d'un BTS, BTSA et DUT).

Les épreuves orales :

- entretien avec un jury en rapport notamment avec un dossier préparé par le candidat,
- une conversation obligatoire dans une langue étrangère.

(cf. arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche en date du 24 février 1999 - journal officiel du 28 février 1999 pages 3084 et 3085.)

En cas de succès au concours, les candidats seront nommés élève-ingénieur des travaux ruraux à compter du début de l'année scolaire suivant le concours.

C. ORGANISATION MATERIELLE DU CYCLE

Le cycle préparatoire consistera en une alternance de cours et de devoirs à effectuer à domicile et de regroupements d'une semaine tous les mois au CFPPA de Montargis. Le corps professoral est constitué de professeurs de classes préparatoires aux concours des grandes Ecoles.

Les candidats admis à l'examen de présélection recevront en temps utile, des compléments d'information sur le déroulement du cycle préparatoire et en particulier les dates des premiers regroupements.

3. ENGREF DE NANCY (Formation d'Ingénieurs Forestiers) - (6 postes) code épica 68200

A. NATURE DES EPREUVES D'ACCES AU CYCLE 2004-2005

L'examen de présélection et d'orientation comporte :

une épreuve écrite de français (résumé de texte suivi d'une dissertation portant sur une idée ou une partie du texte), (coefficient 2)

des épreuves orales destinées moins à juger les connaissances des candidats qu'à apprécier leur aptitude à suivre avec profit le cycle préparatoire et à en assimiler les programmes dans les matières suivantes :

- mathématiques (coefficient 2)
- physique et chimie (coefficient 2)
- sciences naturelles (coefficient 2)
- entretien professionnel avec le jury sur des sujets en rapport avec les activités professionnels du candidat (coefficient 4)

Les épreuves n° 2, 3 et 4 sont du niveau des programmes de la classe terminale scientifique.

La liste des candidats admis à suivre le cycle fait l'objet d'un arrêté signé par le Ministre.

B. NATURE DES EPREUVES DU CONCOURS INTERNE (juin 2005)

Les épreuves écrites :

- français, mathématiques, physique, chimie, biologie (programme des classes préparatoires l'enseignement supérieur réservées aux titulaires d'un BTS, BTSA et DUT).
- Une épreuve au choix :
 - sur la technique forestière ou
 - une épreuve à caractère juridique en rapport avec la forêt, le milieu naturel, la chasse ou la pêche.

Les épreuves orales :

- entretien avec un jury en rapport notamment avec un dossier préparé par le candidat,
- une conversation obligatoire dans une langue étrangère,
- une épreuve de sciences de la terre.

(cf. arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche du 24 février 1999 - journal officiel du 28 février 1999 pages 3083 et 3084.)

En cas de succès au concours, les candidats seront nommés élèves-ingénieurs des travaux forestiers à compter du début de l'année scolaire suivant le concours.

C. ORGANISATION MATERIELLE DU CYCLE 2004 - 2005

Le cycle préparatoire consistera en une alternance de cours et de devoirs à effectuer à domicile et de regroupements d'une semaine tous les mois au CFPPA de Montargis. Le corps professoral est constitué de professeurs de classes préparatoires aux concours des grandes Ecoles.

Les candidats admis à l'examen de présélection recevront en temps utile, des compléments d'information sur le déroulement du cycle préparatoire et en particulier les dates des premiers regroupements.

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION

**CYCLE PREPARATOIRE AUX CONCOURS INTERNES
D'INGENIEURS DES TRAVAUX
2004 - 2005**

(à renvoyer pour le 05 mai 2004 délai de rigueur)

au Bureau de la Formation Continue
78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP
à l'attention de Madame Gaëlle JOSSE-ALATERRE
Fax : 01.49.55.59.31

Code Epicéa de la formation : cycle ENITA - 68199
cycle ENGEES Strasbourg et ENGREF Nancy - 68200

NOM :	Prénoms :
Date de naissance :	

Grade :

Date d'entrée au Ministère de l'agriculture ou à l'Office national des forêts :

Affectation :

Adresse administrative précise où sera envoyée la convocation :	
Numéro de téléphone professionnel :	Fax :
Mél :	

Sollicite son inscription au cycle préparatoire :

☐ ENITA

☐ ENGEES

☐ FIF/ENGREF

Ayant pris connaissance de la présente note de service, je m'engage à m'inscrire et à me présenter au concours interne des ingénieurs des travaux - session 2005.

AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE
(signature et cachet)

A le
Signature de l'agent